



LOTISSEMENT PRIVE PROBLEME DE VOIRIES

Par **FLOQUES76**, le **03/12/2012** à **13:42**

Bonjour,

Nous habitons un lotissement privé en seine maritime à FLOQUES et ne pouvons pratiquement plus accéder à nos maisons au vu de l'état des routes dans le lotissement.

Mr Le Maire dit ne pouvoir rien faire.

Nous avons enfin gagné contre les banques mais les devis pour les travaux ont été sous estimés de ce fait nous repartons en procès pour un minimum d'un an. Qui peut nous aider en attendant ?

Nous sommes désespérés cela fait maintenant pour les 1ers propriétaires + de 9 ans que ça dure.

Nous souhaiterions au moins qu'on nous rebouche les trous, égalise la route et un peu de cailloux !

En vous remerciant par avance.

Salutions,

Le lotissement le bocage Fleuri

Par **amajuris**, le **03/12/2012** à **13:49**

bjr,

vous ne l'écrivez pas mais je suppose que la voirie appartient au lotissement et que celui-ci est géré par une asl ou autre.

donc il appartient aux colotis de faire le nécessaire ou de le financer.
cdt